

Ville de **Divion**  
**ÉCONOMISEZ** SUR VOS  
**DÉPENSES DE CHAUFFAGE**



## **ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIES** **Hiver 2024-2025 : ça commence aujourd'hui !**

Chère Divionnaise,  
Cher Divionnais,

Tel que nous vous l'avions annoncé dans notre programme municipal « Divion, Cap 2026 », la ville et le C.C.A.S. ont décidé de mettre en place un service d'achats groupés des énergies : le fioul, le bois de chauffage, les pellets et le charbon.

Face à la hausse des prix de l'énergie, la volonté de la commune est de **négoier des tarifs plus bas et compétitifs pour ses habitants**. Aussi, il convient que vous répondez nombreux à notre appel d'offre.

Au verso de ce document, vous découvrirez le calendrier prévisionnel de l'opération :

- **En février 2024** : une enquête pour connaître vos besoins (ci-dessous)
- **En mars et avril 2024** : le bilan de cette enquête et la consultation des fournisseurs potentiels
- **En mai 2024** : La mairie vous demande de confirmer votre commande
- **Dès juin 2024** : vous pouvez passer commande pour l'hiver 2024 - 2025.

*Si vous êtes intéressé par notre proposition, nous devons connaître vos besoins en quantité (fioul & charbon), en qualité (pellets et bois). Nous vous remercions de bien vouloir compléter l'enquête ci-dessous et ce sans engagement (confirmation de votre commande en mai 2024) :*

### **Enquête sans engagement**

Nom & prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone portable : .....

Courriel : .....@.....

- **QUANTITE DE FIOUL** consommée par an : (environ)..... litres
- **QUANTITE BOIS DE CHAUFFAGE** consommée par an : ..... m<sup>3</sup>  
Conditionnement souhaité (cercler votre choix) : bûches de : 30 cm - 40 cm - 50 cm
- **QUANTITE DE PELLETS** consommée par an : (environ)..... kilos  
Conditionnement souhaité (cercler votre choix) : sacs de 8 ou 10 kg - sacs de 15 kg  
Quantité souhaitée (cercler votre choix) « **DIN plus** » OU « **EN plus** »
- **QUANTITE DE CHARBON** consommé par an : (environ)..... sacs de 25 kg

Fait à Divion, le :

Votre signature :

**ENQUÊTE À DÉPOSER EN MAIRIE ou À ENVOYER PAR COURRIEL :**  
**[achatsgroupes@ville-divion.fr](mailto:achatsgroupes@ville-divion.fr)**

La Mairie / C.C.A.S. de Divion sont responsables du traitement des données vous concernant dans le cadre de l'enquête citoyenne destinée aux achats groupés d'énergie.  
Les données administratives concernant à la gestion de l'opération sont conservées pendant une période de 5 ans. Passé ce délai, elles seront conservées définitivement dans le cadre des règles légales de conservation.  
Conformément notamment à la Règlementation sur les Données Personnelles, vous bénéficiez des droits spécifiques suivants : d'accès (article 15 du RGPD), de rectification (article 16 du RGPD), d'effacement (article 17 du RGPD), de limitation du traitement (article 18 du RGPD), d'opposition (article 21 et 22 du RGPD), directives post-mortem (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).  
Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en adressant un courrier à la mairie / C.C.A.S. - 1 rue Pasteur - 62460 Divion. Vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données via le formulaire : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/divion>.



# ACHATS GROUPÉS D'ÉNERGIE

## Hiver 2024-2025 : ça commence aujourd'hui !

 [ON VOUS EXPLIQUE COMMENT...]



### [QUEL OBJECTIF ?]

Négocier un prix plus bas grâce à un volume de commandes important.  
**La ville améliore ainsi votre pouvoir d'achat.**

### [QUELLES ÉNERGIES ?]

**Fioul**

**Bois dur de chauffage**

**Pellets certifiés** Norme DIN plus ou EN plus

**Charbon**



### [POUR QUI ?]

Dès l'hiver 2024, un dispositif est exclusivement **réservé aux habitants de Divion**



## Calendrier prévisionnel pour livraison dès juin 2024



### **Vous nous faites part de vos besoins**

Vous avez 2 possibilités :

Compléter l'enquête-coupon au verso et déposez-la en mairie  
ou adressez-la à : [achatsgroupes@ville-divion.fr](mailto:achatsgroupes@ville-divion.fr)



### **La Mairie réalise un bilan recensant les volumes et négocie les prix avec les fournisseurs**

*(Prix fixe pour le bois et les pellets, % de remise pour le fioul et le  
charbon dont le tarif fluctue chaque jour)*



### **La Mairie vous recontacte par téléphone**

**et vous confirmez ou modifiez votre volume de commande**



### **Affaire conclue !**

**Vous prenez contact avec le fournisseur choisi par la ville  
pour passer commande**

*Condition : livraison en 1 fois à votre domicile*